

Présents :

Mesdames Émorine, Brutus, Tardy, Tang, Dambel, Tardivo, Rullier, Godet, Tardivo, Scott-Harston.

Messieurs Rullier, Janson, Creuseveau, Genty.

Excusés : Messieurs Boasson , Bielz et Thibault; Mesdames Guilbeault et Montrat

1- Adoption du compte-rendu du CE du 28 avril 2009 :

Une modification est demandée par Mme Émorine au paragraphe « carte scolaire ».:

Il ne faut pas prendre pour acquis que le poste d'expatrié d'histoire/géo ne sera pas supprimé. Le Conseil d'établissement souhaite que ce poste soit maintenu mais l'AEFE décidera du maintien ou non de ce poste.

Le compte rendu du CE du 28 avril 09 est ensuite adopté par la majorité des votants moins une abstention.

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec une addition au sujet des manuels scolaires en 1^{ère} et 2^{nde}.

3- Structures scolaires 2009-2010

Pour l'élémentaire voir l'**annexe 1**. Il est à noter la modification possible de la structure maternelle avec des double-niveaux GS/MS à la rentrée en fonction des nouvelles inscriptions.

Collège : trois classes par niveau.

Lycée : trois classes de 2des et trois classes de 1ères (dont deux classes de 1^{ère} S)

Deux classes de Terminales mais trois sections dont une section Littéraire qui partagera certains cours avec les autres classes.

Il y a moins de départs que prévu en fin de 1^{ère}, il semblerait que l'option Cinéma/ audiovisuel a incité certains élèves à rester.

4- Compte-rendu du conseil d'école : bilan des actions du projet d'école. (voir livret)

5- Bilan pédagogique et éducatif (voir livret)

Mme Émorine s'excuse pour le retard dans la demande de ces bilans d'activités; certains enseignants n'ont en effet pas pu les remettre à temps. Le livret dresse donc un bilan partiel de ces activités.

Mme Rullier propose qu'un bilan soit fait après chaque sortie et qu'il y ait un retour systématique de tout ce qui est fait. Les bilans seraient ensuite regroupés par niveau et par thème. Le document permettant de dresser ce bilan sera donné avec l'autorisation de sortie.

6- Projet d'établissement et activités pédagogiques pilotes.

Activités pédagogiques pilotes

- Mme Godet nous expose le projet « du texte à l'image »; les activités autour de la lecture de l'image commencent dès l'élémentaire et se poursuivent au collège et au lycée.

- Mme Rullier nous expose le projet ma-Terre-nelle qui nécessite un intervenant actuellement indéterminé.

Demandes de subventions auprès de l'AEFE pour les différents projets (Au total 17500Euros).

Annexe 2

Projet « sortie Mijocama »

Objectifs/ Intégration des secondes, passage de la vie de collégien à celle de lycéen.

Nécessité de voter maintenant étant donné que c'est une sortie qui se fait en début d'année scolaire.

Les estimations sont revues à la hausse car le déplacement en bus est plus cher que prévu : \$1700 pour 2 aller-retours pour 2 bus.

Entre \$140 et \$180 seront à demander par famille.

Mme Tang fait remarquer que les \$75 par enfant pour les sorties ont été instaurés en 1986 alors que les musées nationaux étaient gratuits et que les bus étaient beaucoup moins chers.

Le projet « sortie Mijocama » est adopté à l'unanimité.

M. Rullier fait remarquer qu'il n'a pas pu faire une sortie obligatoire au programme car il n'y avait plus d'argent sur le compte des premières. Mme Émorine lui a répondu qu'il aurait dû planifier cette sortie dès la rentrée, comme toute autre sortie.

7- Compte-rendu de la commission pédagogique relative à l'enseignement de l'histoire des arts. Annexe 3

Cet enseignement, fait en transdisciplinarité, sera mis en place dès la rentrée de la sixième à la terminale. Pour cette première année un seul sujet d'étude est recommandé.

8- Questions diverses

Question des enseignants

« Y a-t-il eu respect des 90% d'élèves qui participent à un voyage? »

Annexe 4

Faut-il revoir la charte des voyages? Non, mais il faut faire un travail auprès des parents, avoir plus d'exigences et de motivations. Cela passe par un travail autour d'un projet pédagogique porté avec conviction par les équipes pédagogiques.

Manuels scolaires en 2^{nde} et 1^{ère}

- Il n'y aura pas de manuels de français en 2^{nde} ni en 1^{ère}. Le manuel est interdit pour le bac (oral) et des photocopies sont de toute façon nécessaires. Le professeur sera aussi plus libre dans le choix de ses textes. Différents spécimens de livres de littérature seront conservés au CDI et mis à la disposition des élèves.

- Il n'y aura pas de manuel de mathématiques en 2^{nde} car les livres actuels ne reflètent pas les nouveaux programmes.
- Une participation sera demandée aux parents pour les frais de photocopies.

M. Genty fait remarquer que certains livres et fichiers sont à peine utilisés par les élèves.

- Questions des parents, voir **annexe 6**

En ce qui concerne la représentation des parents aux conseils de classe une proposition de courrier à envoyer aux parents en début d'année scolaire a été proposée. **Annexe 7**

La séance est levée à 19 heures.

Secrétaire :

Danièle Tardivo

Proviseure :

Joëlle Émorine

ANNEXE 2

Demande de subventions pédagogiques à l'AEFE dans le cadre des activités pédagogiques pilotes

RECAPITULATIF

- Atelier Théâtre au primaire	1 000 €
- Le journal de l'école primaire	500 €
- Ma-TERRE-nelle	1 000 €
- Lecturodrome	3 000 €
- Festival bandes dessinées	1 000 €
- Littérature de jeunesse et sciences	1 000 €
- Du texte à l'image (niveau 1)	1 000 €
- Du texte à l'image (niveau 2)	1 000 €
- Collège-lycée au cinéma	2 000 €
- Débats francophones, anglophones et bilingues	500 €
- Projet Latin	1 000 €
- Improvisation	1 000 €
- SLAM	1 000 €
- Théâtre et gestuelle (entraînement à l'oral)	1 500 €
- Adaptation au lycée des élèves de seconde	1 000 €

15 projets : TOTAL 17 500 €

Réponses de l'AEFE - fin septembre 2009

ANNEXE 3

Commission pédagogique du jeudi 7 mai 2009 15h30-17h30

La mise en place de l'enseignement de l'histoire des arts au secondaire (collège et lycée)

Présents : Catherine Aguilon, Liliane Brachet, Daniel Bonnerot, Véléna Brutus, Valérie Dambel. Gilles Gallot, Colet Godet, Lucia Langiano, Henry Mauger, Ghislaine Milat, Hélène Periers, Martine Pomel, Edgardo Pulido.

Excusés : Yves Lacoursière, Aymeric Louvet, Elsa Meyers, Franck Provost, Bernard Rullier.

En introduction sont présentées les idées fortes du **BO no 32 du 28 août 2008**.

L'enseignement de l'histoire des arts mis en place de la 6^e à la Terminale, à compter du 1 septembre 2009.

- Concerne tous les élèves
- Est porté par tous les enseignants
- Convoque tous les arts.

Les objectifs visés (voir BO) s'inscrivent dans la maîtrise des piliers du socle commun. L'enseignement s'intègre au programme. La transdisciplinarité est de rigueur. Chacun peut trouver sa place.

Les trois piliers de l'enseignement de l'histoire des arts sont définis comme suit :

- Les périodes historiques.
 - o Classe de 6^e : de l'Antiquité au IX^e siècle
 - o Classe de 5^e : du IX au XVII^e siècle
 - o Classe de 4^e : XVIII^e et XIX^e siècles
 - o Classe de 3^e : Le XX^e siècle et notre époque
 - o Classe de 2nd : Du XVI^e siècle au XVIII^e siècle
 - o Classe de 1^{ère} : Le XIX siècle
 - o Classe de Terminale : Le XX siècle et notre époque.

Les six grands domaines artistiques

- Les « arts de l'espace » : architecture, urbanisme, arts des jardins.

- Les « arts du langage » : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, etc...)
- Les « arts du quotidien » : arts appliqués, design, objets d'arts, arts populaires.
- Les « arts du son » : musique vocale, musique instrumentale, technologie de création et diffusion musicales.
- Les « art du spectacle vivant » : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue
- Les « arts visuel » :
 - o Art plastiques : peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc....
 - o Cinéma : audiovisuel, vidéo et autres images.
- La liste des thématiques
Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante qu'ils peuvent éventuellement compléter

COLLEGE	LYCÉE
« Arts, créations, cultures »	« Arts, réalités imaginaires »
« Arts, espace, temps »	« Arts et sacré »
« Arts, état et pouvoir »	« Arts, sociétés, cultures »
« Arts, mythes, et religions »	« Arts, corps, expressions »
« Arts, techniques, expressions »	« Arts et économie »
« Arts, ruptures, continuités »	« Arts et idéologie »
	« Arts, mémoire, témoignages, engagements »
	« Arts, contraintes, réalisations »
	« Arts, sciences et techniques »
	« Arts, informations, communications »
	« Arts, artistes, intrigues publics »
	« Arts, goût esthétiques »
	« Arts, théories et pratiques »

Pour un niveau, il est recommandé

- De se limiter à deux objets d'étude.
- D'inviter les élèves à constituer un cahier de bord de l'histoire des arts (de la 6^e à la 3^e, de la seconde à la terminale).

Se pose alors la question suivante : Comment choisir les 2 sujets d'étude par niveau ?

Une première suggestion serait de proposer par niveau une dizaine de sujets d'étude. Les équipes pédagogiques des classes en choisiraient deux parmi les dix.

Les professeurs de « groupes » soulèvent leurs difficultés à travailler au sein des groupes avec des élèves issus de classes différentes, donc avec des enseignants qui n'auraient pas choisi les mêmes sujets d'étude.

L'idée est abandonnée.

Il est ensuite convenu que tout collègue peut inscrire sur le tableau prévu à cet effet en salle des professeurs, un projet pour un niveau. Il convient de respecter les périodes historiques en fonction des niveaux et de choisir un domaine artistique parmi les six. Il faut donc proposer un sujet d'étude ouvert aux propositions d'autres collègues qui peuvent l'enrichir. Il faut au moins trois disciplines sur un sujet d'étude.

Nous travaillerons collectivement sur les propositions lors d'une réunion qui se déroulera le vendredi 15 mai (emploi du temps du mardi) de 12h30 à 13h30 (salle à préciser).

N'hésitez pas d'ores et déjà à travailler collectivement pour créer ces sujets d'étude.